

Le six du mois
 de may a quatre heures du soir pardevant nous
 Jean Baptiste Thielly maire officier de l'état
 civil de la commune de Jarmery content de ce
 Jean Desorme département de la Côte d'Or est
 comparus Marguerite Sengard âgée de cinquante
 deux ans, mariée avec Sengard de Jarmery, lequel
 nous a déclaré que ce jour hui à cinq heures du
 matin, Demoinette Marie Bergé contumace âgée
 de vingt cinq ans Sengard de Jarmery, est devenue
 dans la vision de Jean Sisset un enfant du
 sexe féminin, qu'il nous présente et au quel il
 elle donne le nom de Marie; l'édite déclaration
 et présentation faite du père de Jean Sisset
 âgé de vingt quatre ans et Jean Sisset âgé de
 vingt huit ans, tous les deux mariés avec
 et ont déclaré et Jean Sisset déclaré ne pas s'en
 signer, il n'y a que Jean Sisset qui s'en
 signerait acte de naissance à pres. qu'il leur en
 a été fait lecture

J. Thielly
 Jean Sisset

circulaire
 de may
 Bergé
 90. 11

de l'acte de
 naissance
 de Jean
 Sisset
 le six
 de may
 à quatre
 heures
 du soir
 pardevant
 nous
 Jean
 Baptiste
 Thielly
 maire
 officier
 de l'état
 civil
 de la
 commune
 de
 Jarmery
 content
 de ce
 Jean
 Desorme
 département
 de la Côte
 d'Or est
 comparus
 Marguerite
 Sengard
 âgée de
 cinquante
 deux ans
 mariée
 avec
 Sengard
 de
 Jarmery
 lequel
 nous a
 déclaré
 que ce
 jour hui
 à cinq
 heures
 du
 matin
 Demoinette
 Marie
 Bergé
 contumace
 âgée
 de
 vingt
 cinq
 ans
 Sengard
 de
 Jarmery
 est
 devenue
 dans
 la
 vision
 de
 Jean
 Sisset
 un
 enfant
 du
 sexe
 féminin
 qu'il
 nous
 présente
 et
 au
 quel
 il
 elle
 donne
 le
 nom
 de
 Marie
 l'édite
 déclaration
 et
 présentation
 faite
 du
 père
 de
 Jean
 Sisset
 âgé
 de
 vingt
 quatre
 ans
 et
 Jean
 Sisset
 âgé
 de
 vingt
 huit
 ans
 tous
 les
 deux
 mariés
 avec
 et
 ont
 déclaré
 et
 Jean
 Sisset
 déclaré
 ne
 pas
 s'en
 signer
 il
 n'y
 a
 que
 Jean
 Sisset
 qui
 s'en
 signerait
 acte
 de
 naissance
 à
 pres.
 qu'il
 leur
 en
 a
 été
 fait
 lecture